



CARMEJANE

Maurice PLANTIER

EPL Digne-Carmejane 04510 LE CHAFFAUT
Tél : 04 92 30 35 70 - Email : legta.digne@educagri.fr
Site : <http://www.digne-carmejane.educagri.fr>

Infirmière scolaire : Patricia de GUIGNÉ
Téléphone : 04 92 30 35 15
E-Mail: patricia.de-guigne@educagri.fr

INFIRMERIE - MODE D'EMPLOI

Chers Parents,

Tout d'abord, je vous remercie de bien vouloir remplir avec soin **les documents «infirmérie»**, les **fiche d'urgence et de santé**, et d'y joindre la **photocopie du carnet de santé**, ceci est primordial ! La copie des vaccinations est à **fournir chaque année**, à présenter lors de la visite médicale de dérogation indispensable pour que votre enfant soit autorisé à se rendre en stage et utiliser les machines lors des travaux pratiques.

D'autre part, je tiens à vous rassurer que **dès que l'état de santé de votre enfant le justifiera**, je vous appellerai (fixe ou portable), afin que nous prenions ensemble la meilleure décision concernant sa santé. Si votre enfant ne peut pas se rendre en cours, vous serez invités à venir le chercher dès que possible. En effet, je ne suis présente sur le lycée que durant la journée et nous ne pouvons pas laisser un élève malade à l'internat.

En cas d'urgence, le 15 est appelé ainsi que vous-même, et votre enfant sera dirigé (e) sur l'hôpital de Digne les Bains si besoin. Vous devrez alors aller le chercher à l'hôpital pour sa sortie. (aucun personnel de l'établissement ne se déplacera pour le faire).

Les passages des élèves à l'infirmérie, sauf en cas d'urgence, s'effectueront de préférence en dehors des heures de cours.

En cas d'absence de l'infirmière, (absence momentanée ou hors horaires d'ouverture), la «vie scolaire » accueille tout apprenant ayant besoin de soins.

Le lundi matin, un élève interne ne se présente pas au lycée **malade ou accidenté**, **sauf** si un médecin a été consulté auparavant. Je me chargerai alors **du suivi de la prescription médicale**. (traitement, pansement, injection...)

En cas d'accident survenu au lycée, je ferai une déclaration à la MSA et me chargerai des premiers soins. Un double du dossier «accident» vous sera remis par mail, ou en main propre. (si accident au cours de l'UNSS, l'assurance est la MAIF)

Attention, votre enfant devra me signaler l'accident (ou à la vie scolaire) dans les 24 h !

Nous dépendons du Centre Hospitalier Charles Romieu de Digne-les-Bains. L'établissement ne prend pas en charge et ne fait pas l'avance des frais pharmaceutiques et médicaux. Si votre enfant est majeur, il pourra se rendre chez un médecin de Digne et payer la consultation (sauf urgence). S'il est mineur, vous êtes les seuls responsables pour lui faire consulter le médecin de votre choix. (sauf urgence)



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Pour tout traitement médicamenteux ponctuel que doit suivre votre enfant, je vous remercie de bien vouloir me tenir au courant, et me fournir un double de la prescription médicale. Le traitement médicamenteux sera conservé à l'infirmierie, dans une armoire spécialement prévue à cet effet, avec la prescription médicale. Votre enfant devra venir à l'infirmierie pour la délivrance des médicaments au coup par coup, selon la prescription médicale. En mon absence, les surveillants se chargeront de lui administrer les médicaments.

Pour les traitements de fond (antihistaminiques, asthme (sans PAI), migraines etc...), l'élève pourra avoir sur lui son traitement, mais il est recommandé de m'en informer également et de me fournir une copie de l'ordonnance correspondante. Trop d'automédication se font à l'insu des adultes et cela peut entraîner des conséquences importantes (surdosage, interactions médicamenteuses...)

Horaires d'ouverture de l'infirmierie

LUNDI	9 h 00 – 12 h 15	13 h 15 – 17 h 00
MARDI	8 h 30 – 12 h 15	13 h 15 – 18 h 30
MERCREDI	8 h 00 – 12 h 15	13 h 15 – 16 h 30
JEUDI	8 h 00 – 12 h 15	13 h 00 – 17 h 00
VENDREDI	8 h 00 – 12 h 15	FERME

N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.
Je vous remercie par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

Cordialement.

L'infirmière.
Patricia de GUIGNÉ